

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 18/11/ 2023

Le président ouvre l'assemblée générale du 18/11/2023 :

**Présents** : 35 cyclos

### **Ordre du jour** :

- Accueil par le président Xavier Le Gal
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Prévisions pour 2024

### **Accueil et rapport moral** :

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres du club et à M Guillou Rémi maire de la commune , Mme André- Morfoisse Marion (adjointe au maire déléguée aux associations) , et les remercie pour leur présence à cette assemblée , ainsi que la municipalité pour la mise à disposition de la salle.

Le président précise qu'aucun accident grave n'a eu lieu durant l'année en cours.

Le club a 48 licenciés dont 6 féminines. La moyenne d'âge est de 59 ans, le plus jeune à 38 ans et le club à trois octogénaires . A noter une baisse des effectifs d'année en année, soit environ 4 à 5 cyclos.

Cette situation est générale au point de vu national.

Les licenciés viennent principalement du canton (Bourbriac, Ploumagoar, Pabu, St Agathon, Grâces ,Péderdec..... )

L'opération vin est une réussite totale avec la vente d'une palette soit 100 colis de 6 bouteilles.

Pour les 40 ans du club , les licenciés ont reçu des bidons aux couleurs du club.

Il remercie les cyclos pour leur investissement dans l'ensemble des activités du club, leur aide notamment pour la randonnée et les 40 ans du club.

### **Rapport d'activité** :

Bruno Monfort a fait un petit bilan du 1<sup>er</sup> groupe :

Avec un maximum de 12 participants ,une moyenne de 7 cyclos par sortie, une bonne ambiance.

Quelques circuits ont été modifiés. La sécurité un point primordial sur la route est bien respectée avec éclairage et des vêtements bien voyants.

Un groupe WhatsApp existe pour une bonne coordination du groupe suivant les aléas de la météo et autres problèmes.

Marie France Flourey responsable de la commission féminine du CODEP 22 propose un voyage itinérant « St Brieuc-Aubusson » en plusieurs étapes. Ce périple aura lieu du 29 juin au 7 juillet.

Un séjour est programmé au mois de juin à Cussac en Haute Vienne au Village vacances, plus de renseignements sur le site du CODEP 22.

#### **Questions diverses :**

Les modalités d'engagement pour le règlement des concentrations doivent être finalisées.

#### **Rapport financier :**

M Gaël Nicolas présente les comptes annuels, les recettes étant de 9480€, les dépenses de 9224€ soit un bilan positif de 256€.

Une remise de chèque à la PLB mucoviscidose pour un montant de 200€ est effectuée comme chaque année.

L'opération « voir et être vu » est toujours d'actualité suivant les modalités ci-après :

La participation du club et la dotation perçue de la mairie de 33,33% sur les éléments de sécurité (lumière, casque, rétroviseur) dans la limite de 20 € jusqu'à épuisement du solde.

#### **Renouvellement du bureau :**

5 membres du bureau désirent ne plus se représenter.

Nous avons 2 nouveaux entrants.

Une réunion du comité d'administration aura lieu le samedi 25 novembre pour élire un nouveau bureau.

#### **Manifestations pour l'année 2024 :**

- Suite à une réunion avec la municipalité pour l'organisation des festivités pour l'année 2024 des dates ont été retenues depuis avril 2023.

La galette des rois :	vendredi 19 janvier	2024 (figée)
Sortie du club :	dimanche 28 avril	2024 (modifiable)
La randonnée « LA PLOUYSIENNE » :	dimanche 14 juillet	2024 (figée)
Le challenge « Jean Claude Thomas » :	dimanche 10 septembre	2024 (modifiable)
L'assemblée générale 2024 :	samedi 16 novembre	2024 (figée)

#### **Récompense :**

Un carton de vin est offert à Régis étant le meilleur vendeur du club pour l'opération de vins .

Remerciement à Dédé pour son engagement et son bénévolat au sein du club ,il reçoit un rétroviseur.

Comme chaque année nous avons un nouvel octogénaire « Michel Le Saint ». Le club lui offre un colis.

Le président clôt l'assemblée .